



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

JUIN 2018

1^{er} juin – A NICE le parquet requiert la relaxe d'une militante jugée pour aide aux migrants. Martine LANDAY, 73 ans, était poursuivie pour son action aux côtés d'Amnesty International.

Condamnation des proxénètes nigériennes des « Authentic Sisters » jusqu'à 11 ans de prison.

La verve virale de Moha LA SQUALE chanteur de rap « la prison, ça a été un déclic. J'ai pris conscience que j'aurais pu déjà être mort ou avoir pris quinze piges ».

2 juin – Les prisons secrètes de la CIA en Europe de nouveau condamnées. La Cour Européenne des Droits de l'Homme juge la Roumanie et la Lituanie coupables d'avoir abrité des centres dans lesquels des détenus ont été torturés.

A NICE, du sursis pour le bijoutier reconnu coupable du meurtre de son braqueur mais pas de légitime défense.

Le plus ancien prisonnier de France libéré. Michel CARDON est sorti de la prison de BAPAUME le 1^{er} juin. Il était incarcéré depuis 1977. Depuis 20 ans il aurait pu demander sa libération conditionnelle. « la prison ça rapetisse » d'après Maître MORHIN avocat parisien qui s'est battu pour sa sortie de prison.

3/4 juin – Une nouvelle vie loin de la prison Michel CARDON. Le Monde a suivi les premiers pas de l'homme libre de l'un des plus anciens détenus de France. Son avocat a tenu à l'éloigner de la ville où il a passé 22 ans.

Radicalisation : un fichier inquiète les psychiatres. Une base de données conservera durant trois ans les noms des malades internés d'office. Cette évolution prend en compte la dimension psychiatrique observée dans plusieurs attaques terroristes.

Policiers brûlés à VIRY CHATILLON 13 suspects risquent les Assises.

5 juin – 20 ans de prison pour Méлина BOUGHEDIR à BAGDAD. « Avec le même dossier, il y a quelques mois, elle a été acquittée des charges de terrorisme - William BOURDON son avocat.

Les vies déglinguées d'un enfant du punk. Après s'être rendu à la justice au terme de 30 ans de cavale Gilles BERTIN 57 ans rockeur et braqueur est jugé le 6 juin pour le casse d'un dépôt de la BRINK'S en 1988. « En théorie mon client risque 20 ans de réclusion, mais il y a quelques raisons de se montrer optimiste » - Maître Christian ETELIN son avocat.

6 juin – La Belgique confrontée à la radicalisation en prison. Le ministre de la Justice est sous pression après l'attentat de Liège mené par un détenu islamiste en permission. 450 prisonniers sont considérés comme radicalisés, 237 font l'objet d'un suivi par les

renseignements, une quinzaine sont placés dans des ailes spéciales.

Les djihadistes sortent de prison suivis par une nouvelle unité. La justice évite les « sorties sèches » de ce type de détenus.

Homicide à l'aéroport de BASTIA, une histoire criminelle hors norme. 12 interpellations ont eu lieu lundi 4 juin en Corse et à MARSEILLE. Selon un repentir ce projet criminel aurait fait l'objet d'une alliance entre le milieu corse et celui des cités.

7 juin – La fille du footballeur Marie-Vivien FOE aux assises pour l'agression d'un prêtre. L'enfant de star et son co-accusé d'origine modeste sont poursuivis pour vol et séquestration.

8 juin – Deux mineurs mis en examen pour le meurtre d'un jeune à MOURMELON.

9/10 juin – Tir mortel d'un gendarme en 2008 : la France condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Elle considère que l'auteur des faits aurait dû être poursuivi par la justice. L'usage de l'arme ne correspondait pas à une « absolue nécessité » et n'était pas fait « de manière strictement proportionnée ».

10/11 juin – Tariq RAMADAN change de ligne de défense. Il conteste les viols mais reconnaît des relations sexuelles avec une des plaignantes.

Quand le « quartier » déborde au collège et au lycée. En Seine Saint Denis, les incidents violents se sont multipliés. Le phénomène rare touche toute la France.

12 juin – Les boutiques de cannabis « légal » fleurissent. A Besançon, Béthune et Paris des magasins profitent d'un flou juridique pour vendre des produits sans THC. Il est interdit de dire que les produits peuvent être fumés.

Huit Français sur 10 favorables au cannabis thérapeutique. Une étude de TERRA NOVA montre l'intérêt pour l'usage médical du chanvre. Agnès BUZYN a reconnu un « retard » de la France sur ce sujet.

13 juin – Nouvelle mise en examen pour les attentats de PARIS. Osama KRAYEM poursuivi en BELGIQUE pour les attentats de BRUXELLES, remis temporairement à la FRANCE pour sa présentation à un juge d'instruction.

Une mère en garde à vue après la mort de ses deux fillettes, mise en examen pour « homicides ».

En France, la psychiatrie publique est devenue un enfer. Le psychiatre Daniel ZAGURY dénonce l'état de délabrement des soins psychiatriques. Il appelle à remettre les professionnels au centre du jeu.

14 juin – Michel NEYRET condamné à 2 ans et demi ferme en appel. L'ex-numéro 2 de la police judiciaire de LYON devrait éviter de retourner derrière les barreaux.

« Ouvrons tous les lieux de culte à l'accueil des exilés ». Autour d'Edgar MORIN et de Véronique NAHOUM-GRAPPE des intellectuels demandent aux représentants religieux de faire preuve de l'hospitalité que l'on serait en droit d'attendre des Etats.

15 juin – Le contrôleur général des lieux de privation de liberté dénonce la rétention des mineurs. Il préconise d'interdire la rétention des mineurs « contraire à leurs droits fondamentaux ». Il ajoute que les durcissements prévus par le projet de loi asile-immigration « pourront les concerner ».

A PARIS, la cour des causes perdues et tordues. Des chambres de la Cour d'Appel de la capitale traitent de nombreuses petites affaires, parfois très anciennes. 44747 c'est le nombre de décisions de cour d'appel prises en 2016 pour des affaires correctionnelles. Taux de recours 10%, 15% pour les affaires criminelles.

16 mai – Les dangers de la pornographie chez les jeunes. Des professionnels de santé interpellent les pouvoirs publics sur la surexposition des mineurs aux films X. « Nous voyons beaucoup d'adolescentes à qui leurs petits amis font faire des choses avec lesquelles elles ne sont pas d'accord » Ghada HATEM gynécologue.

Aux Assises, les tourments d'un ado jusqu'au chaos. Simon THIREL a été condamné à 15 ans de prison pour le meurtre de son ex-petite amie Julie Van Der KLEIG. Deux pères, deux mères, quatre douleurs. Celle pleine de rage de la mère de Julie, celle écrasée de honte des parents de Simon. « Je voudrais juste être affecté à une prison en pointe sur la justice restaurative » Simon T.

L'incroyable épilogue d'une affaire vieille de trente ans. Les parents de la petite INASS découverte morte en août 1987 sur l'autoroute A10 ont été mis en examen. Des techniques permettant de travailler sur l'ADN « familial » ont permis d'isoler celui de ses parents.

Deux projets d'attentat déjoués. En Seine et Marne deux hommes ont été arrêtés, ils auraient envisagé de s'en prendre à des homosexuels. A Châteauroux un homme « converti et radicalisé » voulait viser un club libertin.

17/18 juin – Corse : soupçons de vendetta pour les fils d'un baron du crime organisé. 19 personnes ont été mises en examen à la suite de l'assassinat de deux figures du banditisme corse en 2017.

Cristiano RONALDO a réglé son litige fiscal avec l'Espagne en versant une amende de 18,8 Millions d'euros, il était aussi condamné à 2 ans de prison ferme qu'il n'aura pas à purger selon le droit local.

19 juin – Démantèlement d'un réseau qui agissait sur le Dark Web. Quatre personnes, auteurs d'un trafic de stupéfiants, de cartes bancaires et de faux documents sur la toile, ont été mises en examen. La nouveauté de cette affaire, c'est la mise hors état de nuire de toute une plate-forme et la saisie d'une base de données.

Seyne-sur-Mer : l'auteure de l'attaque au cutter en garde à vue. Cette femme de 24 ans aux « troubles psychiatriques avérés » était inconnue des services de police.

20 juin – Suicides à France-Télécom : l'ex-PDG sera jugé. Les juges renvoient 6 autres cadres devant le Tribunal correctionnel et décrivent un « harcèlement moral organisé ». Une soixantaine de personnes ont mis fin à leurs jours, à partir de 2008, dont 35 en 2008 et 2009.

Marine LE PEN condamnée par la justice européenne à rembourser près de 300.000 euros réclamés par le Parlement européen.

« Dieselgate » : Rupert STADLER, PDG de la marque AUDI et l'un des plus importants patrons d'Allemagne a été incarcéré à MUNICH, lundi 18 juin, dans le cadre de l'affaire des moteurs manipulés.

21 juin – La criminalité informatique en forte hausse. D'après la gendarmerie, la cyber-délinquance a augmenté de 32% entre 2016 et 2017. 63.000 faits constatés en 2017, 320.000 victimes. La pédopornographie ne cesse de prendre de l'ampleur.

Prison ferme pour l'affaire de l'agression mortelle d'un couturier chinois d'Aubervilliers. Deux hommes ont été condamnés à 10 et 4 ans de prison par la Cour d'Assises des Mineurs.

22 juin – « Panama Papers » : nouvelles révélations sur l'évasion fiscale. Des nouvelles fuites issues du cabinet Mossack Fonseca décrivent la panique qui a soufflé parmi ses clients après les premières révélations. Le fisc français a pu récupérer, grâce à ces révélations, des centaines de millions d'euros auprès d'évadés fiscaux.

Le CANADA autorise le cannabis récréatif. Ce pays est le 2^{ième} du monde, après l'URUGUAY à légaliser la drogue douce.

URVOAS, ex garde des Sceaux, mis en examen par la Cour de Justice de la République. Il est accusé d'avoir transmis au député Thierry SOLERE une note sur une enquête le concernant.

23 juin – La Cour Européenne des Droits de l'Homme condamne (encore) la France. Ali ZIRI est mort à la suite d'une interpellation. La justice française avait rendu un non-lieu, que dénonce la juridiction européenne.

Les frères BOGDANOFF mis en examen pour escroquerie sur personne vulnérable. Ils ont été placés en garde à vue.

24/25 juin – Un directeur d'école catholique licencié par le diocèse après avoir dénoncé un viol. Il avait prévenu la gendarmerie avant sa hiérarchie ; celle-ci avance des dysfonctionnements.

Attentats en Corse : Pierre PAOLI est acquitté. Il s'agissait d'attentats commis contre des résidences secondaires sur l'île en 2012. Ils n'avaient pas fait de victimes. 6 autres personnes ont été condamnées.

Rue Nikolskaïa à MOSCOU, centre du Mondial de foot. Au 33 de la Rue était situé le tribunal militaire de l'ex URSS. Entre 1936 et 1938 : 31436 personnes ont été condamnées à mort, la plupart fusillées dans les sous-sols.

26 juin – L'antisémitisme au cœur d'un procès aux assises. 5 hommes sont jugés, à partir de mardi à CRETEIL, pour vol et viol, au domicile d'une famille juive en 2014. Douze ans après l'affaire Ilan HALIMI jeune vendeur de 24 ans enlevé, séquestré, torturé en 2006 par le gang des barbares. Depuis deux autres affaires où la circonstance

aggravante d'antisémitisme a été retenue : Sarah HALIMI défenestrée en mars 2017, mars 2018 Mireille KNOLL.

Mort d'Edouard-Jean EMPAIN homme d'affaire Belge. Enlevé à PARIS le 23 janvier 1978, affaire de grand banditisme, il sera libéré après 2 mois et 2 jours de captivité.

27 juin – Yaël BRAUN-PIVET Présidente de la commission des lois à l'Assemblée Nationale. Ex avocate pénaliste, elle a inscrit le thème des prisons à l'agenda de la commission.

6 novembre 2017 visites simultanées de 30 établissements pénitentiaires.

4 groupes de travail ont été lancés, restitution de leur travail le 21 mars 2018.

Proposition : créer 18 prisons à sécurité allégée pour des courtes peines ou des fins de peine. L'hiver prochain débat à l'Assemblée sur la réforme de la justice.

Enfants kamikazes : le projet secret des frères CLAIN. Un djihadiste français, qui se prétend repentant, affirme qu'ils envisageaient l'envoi d'enfants soldats en EUROPE pour y mener des attaques.

28 juin – Perpétuité pour le couple qui a tué la jeune fille au pair Sophie LIONNET. La Française de 21 ans était victime des troubles délirants de la mère de famille. Le mobile de ce crime est à rechercher dans le « désir de vengeance ».

Le recours aux armes à feu par les policiers en forte hausse en 2017. L'inspection de la police nationale a pour la première fois rendu public le nombre de personnes tuées par les forces de l'ordre : 14 morts et une centaine de blessés.

Ultra-droite : 10 personnes soupçonnées de vouloir attaquer des musulmans. Les suspects, une majorité de gendarmes, de militaires venus des forces spéciales et des chasseurs alpins appelaient à lutter contre « l'ennemi intérieur ».

Le difficile « an II » des « salles de shoot ». Les structures ont jusqu'à fin 2019 pour voir le jour. Si à MARSEILLE le projet est réclamé, à BORDEAUX il est piétiné.

Groupe AZF : trois interpellations. 14 ans après les mystérieuses menaces du groupe AZF qui menaçait de faire exploser des bombes sur le réseau ferroviaire français, 3 personnes ont été arrêtées.

29 juin – L'ultra-droite préparait des attentats. 6 militants d'extrême droite ont été incarcérés, 4 placés sous contrôle judiciaire. Le groupe est né d'une scission des « Volontaires pour la France », créé au lendemain des attentats djihadistes de 2015 et qui comprenait 800 proches de l'extrême droite.

Deux fondateurs du « Bastion social » condamnés à MARSEILLE pour des violences lors de collage d'affiches, à 6 mois de prison et écroués aux BAUMETTES.

30 juin – Un prêtre et un ex évêque jugés dans une affaire de pédophilie. Le renvoi devant le tribunal est le fruit de l'opiniâtreté des parties civiles qui se battaient depuis leur dépôt de plainte en 2012.

Syrie : LAFARGE SA à son tour mise en examen. La « complicité de crimes contre l'humanité » a été retenue par les juges. Une décision historique.